

Natura 2000 du Sud de l'Yonne

N°2 - Septembre 2020

Sommaire

Edito : P.1

Les suivis scientifiques : P.2

- Suivi des pelouses
- Suivi des chauves-souris

Un Docob actualisé : P.3

Supports & outils de communication : P.3

- Le Petit Guide du sud de l'Yonne
- Les sentiers d'interprétations
- Les panneaux d'informations
- Le site internet

Zoom sur le Micrope : P.4

Mailly-la-Ville refuge pour les
chauves-souris : P.4

Pour en savoir + : P.4

Sommaire



Édito

Le renouvellement des conseils municipaux a modifié la composition du comité de pilotage de notre site Natura 2000 du sud de l'Yonne. De nouveaux délégués communaux sont donc amenés à participer aux décisions de gestion et d'animation.

Une nouvelle dynamique va donc naître pour les prochaines années dans le cadre de notre document d'objectifs récemment mis à jour et opérationnel à l'échelle du périmètre actuel du site.

Cette nouvelle lettre Natura vous présente les dernières actions majeures et quelques résultats de suivis.

Estelle et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez vous poser concernant ces actions.

Bonne lecture à toutes et à tous.

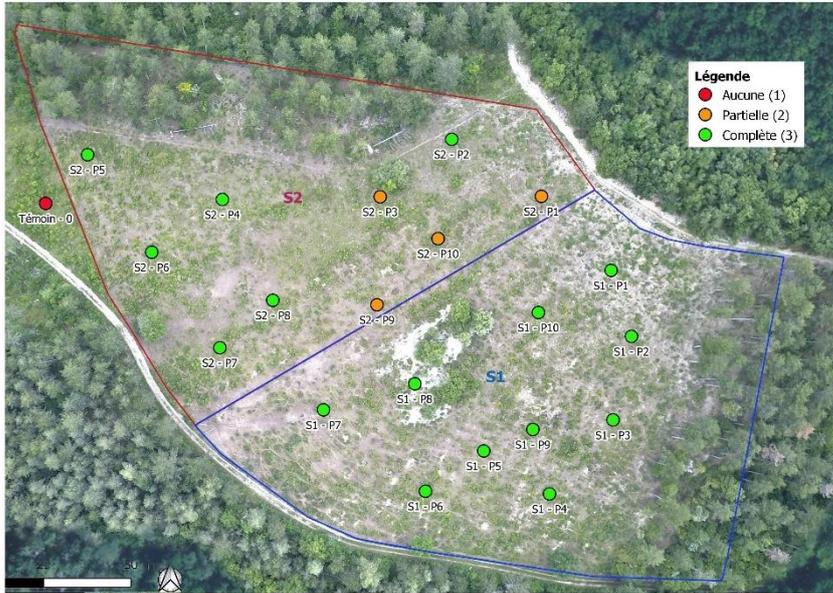
Olivier BERTRAND

*Président du comité de pilotage du site Natura 2000,
Maire d'Arcy-sur-Cure,
Conseiller communautaire délégué à la CCAVM.*

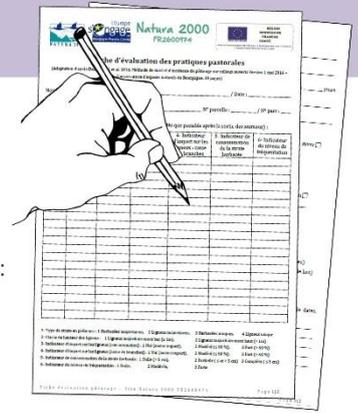
Des suivis scientifiques sur le site

L'évaluation du pâturage sur les pelouses :

Synthèse de l'impact sur la consommation des herbacées (30 juin 2020)



→ Pelouse de la Conge : impact du pâturage des ânes sur la végétation (source CCAVM)



Réalisée à l'issue d'une action de pâturage mise en place dans le cadre des contrats Natura 2000 pour restaurer ou entretenir les pelouses sèches, cette évaluation permet de **mesurer les impacts sur le milieu** (consommation des herbacées, des arbustes, surpiétinement, ...) et **d'ajuster si besoin les modalités de pâturages d'une année sur l'autre** (nombre d'animaux, période et durée du pâturage, ...).

Pour les contrats en cours, ce suivi est réalisé par le CENB* pour le pâturage ovins de Saint-Moré (Côte de Char) et par l'animatrice Natura 2000 pour le pâturage par les ânes à Coulanges la-Vineuses (Pelouse de la Conge).

* CENB : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne.

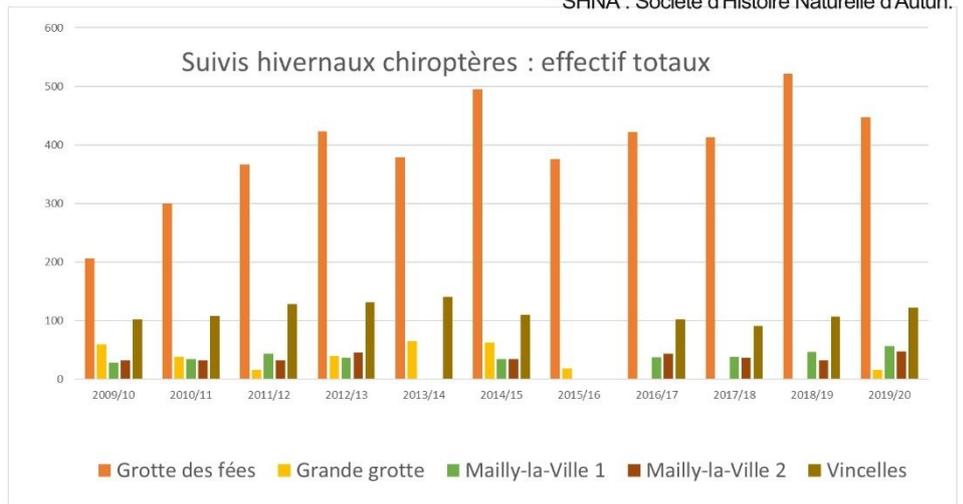
Le suivi des chauves-souris :

Coordonnés au niveau régional par la SHNA*, les comptages des populations de chauves-souris sont réalisés à l'échelle du site Natura 2000 :

* SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

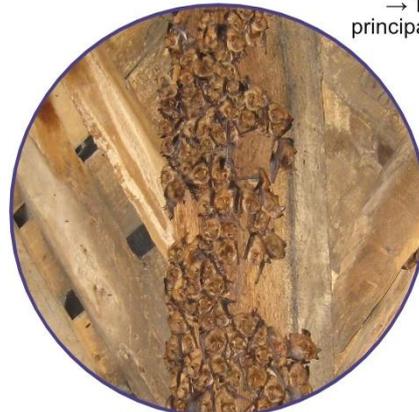
✓ Au niveau des principales cavités d'hibernation :

On remarque sur le graphique de suivi depuis 10 ans que les plus gros effectifs concernent la grotte des fées (Arcy-sur-Cure). Fermée en 2003, elle offre la tranquillité nécessaire pour permettre aux grands rhinolophes de se rassembler par centaines tous les hivers.



✓ Au niveau des sites de mise-bas :

Il s'agit des lieux de rassemblement des femelles (souvent dans nos bâtis) qui viennent chaque année au printemps et en été pour élever et éduquer ensemble leurs petits (un seul par femelle). **Pour pérenniser les effectifs, il est indispensable de conserver des habitats favorables** (haies, prairies, forêts de feuillus, points d'eau, ...) à **proximité immédiate des gîtes** (dans un rayon de 5 km).



→ Colonie de Murins à oreilles échancrées d'Arcy-sur-Cure en 2020.

→ Tableau de suivis des comptages hivernaux dans les principales cavités du site de 2010 à 2020 (extrait du Docob).

Colonie	2019	2020
Grands murins L'Isle-sur-Serein	577	460
Petits rhinolophes L'Isle-sur-Serein	81	47
Petits rhinolophes Cravant	42	42
Murins à oreilles échancrées Arcy-sur-Cure	360	330

→ Tableau de suivis des colonies de mise-bas du site (nombre de femelles) en 2019 et 2020.

Un Docob réactualisé pour le site

Le document d'objectifs (Docob) du site Natura 2000 « *Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents* » **a été réactualisé cette année** suite à la fusion des sites (voir lettre d'infos n°1 de juin 2019). **Le nouveau site**, d'une superficie de 4 841 hectares, **concerne les territoires de 27 communes et de 5 intercommunalités du sud de l'Yonne**. Le périmètre a été réajusté par rapport aux enjeux du site et au cadastre.

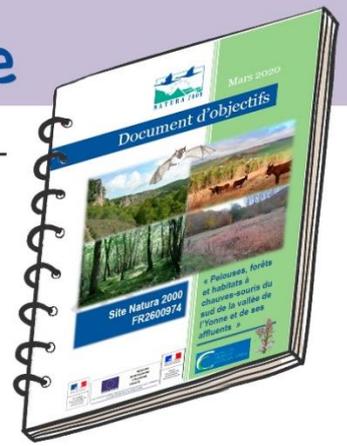
Le comité de pilotage s'est réuni au printemps dernier pour l'approuver.

Il contient :

- ✓ un diagnostic socio-économique et écologique du territoire.
- ✓ des objectifs de conservation et de gestion des habitats et des espèces ayant justifié la désignation du site.
- ✓ des mesures de gestion permettant de répondre aux objectifs.

Où le trouver ? :

Auprès des communes du site, de la DDT de l'Yonne, de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, de la CCAVM et sur le site internet sud-yonne.n2000.fr. Il y sera disponible en fin d'année 2020.



Supports et outils de communication

Le Petit Guide « du sud de l'Yonne » :

Elaboré à la suite de la révision du Docob, le Petit Guide contient les informations essentielles sur Natura 2000 et sur le site du sud de l'Yonne. Destiné aux élus et à tous les acteurs du territoire, il a été conçu pour apporter un soutien permettant à chacun de comprendre les enjeux et de s'impliquer dans la préservation et la valorisation des habitats et des espèces du site Natura 2000 qui contribuent à la richesse de notre patrimoine naturel.

Les sentiers d'interprétation :

Trois sentiers d'interprétation sont balisés et aménagés sur le site Natura 2000 :

- ✓ **Sur Arcy-sur-Cure et Saint-Moré** : le sentier des boucles de la Cure - 4 à 7,5 km, une table d'orientation et 9 panneaux sur les grottes, les falaises, la Cure, les pelouses, ...
- ✓ **Sur Mailly-la-Ville** : le sentier des fleurs Boudin - 4 km et 10 panneaux évoquant l'histoire, la géologie et la nature du territoire.
- ✓ **Sur Mailly-le-Château** : le sentier découverte de la Réserve Naturelle du Bois du Parc : 1,3 km dans la forêt et sur les pelouses de hauts de falaise et des panneaux sur le patrimoine géologique exceptionnel de la vallée de l'Yonne (ancien récif corallien).



Les panneaux d'informations :



→ Panneau d'informations situé aux carrières de Mailly-la-Ville.

Des panneaux permettent parfois d'accompagner la mise en œuvre des contrats Natura 2000 ou d'autres mesures de gestion afin d'informer le public sur les actions réalisées. C'est le cas par exemple aux carrières de Mailly-la-Ville et sur la pelouse de la Conge à Coulanges-la-Viveuse.

Le site internet :



<http://sud-yonne.n2000.fr>

En cours d'actualisation, vous pouvez dès à présent y retrouver les actualités, les informations essentielles et télécharger le petit guide, les plaquettes des sentiers d'interprétation, les lettres d'infos ...

Zoom sur ...



le Micrope, petite plante rare

C'est sur la commune **Brosses** que le **Micrope érigé** (*Bombycileana erecta*

pour les scientifiques), a été découvert au mois de juin dernier par l'animatrice à l'occasion d'un suivi des pelouses du site.

Cette petite plante cotonneuse, aux fleurs ressemblant à des « boules de laine » apprécie les pelouses calcaires rases et arides et **ne pousse que sur les sols très minces, directement sur les dalles rocheuses ou sur les écorchures des pelouses** (zones grattées ou décapées par le piétinement des animaux ou le passage des randonneurs).

L'abandon du pâturage extensif des pelouses, l'embroussaillement et le boisement progressif de ces habitats ont été à l'origine de sa **quasi-disparition dans l'Yonne** (le Conservatoire Botanique ne mentionnait plus qu'une station à la fin du XXème siècle dans le nord du plateau avallonnais). Cette espèce protégée en Bourgogne et d'affinité méditerranéenne se rencontre plus fréquemment sur les pelouses des côtes dijonnaise, chalonnaise et maconnaises, où les programmes de conservation des pelouses calcicoles par le pâturage ovin est bien développé.

La mise en place d'un entretien par le pâturage des pelouses de Brosses prévu dès 2021 dans le cadre d'un contrat Natura 2000 **permettra sans doute à l'espèce de se maintenir et pourquoi pas de coloniser d'autres secteurs ...**



Mailly-la-Ville : refuge chauves-souris



Les travaux de **mise en protection** des anciennes carrières de Mailly-la-Ville ont été réalisés cet été. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un contrat Natura 2000 porté par l'ONF pour la commune, en partenariat avec la SHNA. **Les chauves-souris pourront venir y passer les prochains hivers en toute tranquillité.**

En complément du contrat Natura 2000, la commune a signé une **convention "refuge pour les chauves-souris"**, opération portée et animée par la SHNA.



Pour en savoir +

Communauté de Communes **AVALLON-VÉZELAY-MORVAN**

Estelle **BURLOTTE** - Chargée de mission Natura 2000

9 rue Carnot - 89200 **AVALLON**

Tel : 03.86.34.38.06 - Email : estelle.burlotte@ccavm@orange.fr

Site internet : <http://sud-yonne.n2000.fr>

Abonnement gratuit : si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre Natura 2000 « du Sud de l'Yonne » par voie postale ou email, faites-le savoir en nous envoyant vos coordonnées.

Toutes les actions liées à Natura 2000 sont financées par l'Union européenne et l'Etat via le dispositif FEADER.

Directeur de publication : O. BERTRAND

Conception et rédaction : E. BURLOTTE

Crédits photographiques : A. RAPIN, C. FOUTEL, E. BURLOTTE, O. BARDET

Impression : ADN imprimeur - VERMENTON



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE